

**L'inscription implique l'acceptation sans réserve du règlement ci-joint**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 31 AOUT 2025**

**Passé ce délai, l'inscription ne pourra pas être prise en compte**

Nom

Prénom

Nom d'Artiste :

Adresse

Téléphone

Adresse mail

site

Tableaux largeur maxi. (cadre compris)	Nombre d'œuvres maxi.	Droit par oeuvre
Jusqu'à 50 cm	Limité à 4	10 €
Jusqu'à 70 cm	Limité à 3	15 €
Jusqu'à 100 cm	Limité à 2	20 €
Supérieur à 100 cm (maximum 160 cm)	Limité à 1	25 €
<b>Pour les sculptures de très grandes dimensions, nous consulter</b>		
Jusqu'à 50 cm	Limité à 5	10 €
Supérieur à 50 cm	Limité à 3	15 €

**En cas de vente : 10% du prix de l'œuvre seront reversés à l'Association sous forme de don  
Possibilité d'exposer tableaux et sculptures - limités à 5 œuvres.**

Titres tableaux (écrire très lisiblement)	Technique	Dimensions (cadre compris) - L x H	Prix de Vente	Droits d'accrochage
1				
2				
3				
4				
			<b>TOTAL 1</b>	

Titres sculptures (écrire très lisiblement)	Technique	Dimensions	Prix de Vente	Droits d'accrochage
1				
2				
3				
4				
5				
			<b>TOTAL 2</b>	

Total 1 + Total 2   + **10 €** de droit d'inscription =  

**Règlement par chèque à l'ordre des Peintres et Sculpteurs Ternaysards. En cas de candidature non retenue, le chèque sera détruit, sauf demande explicite.**

**Fiche de candidature et chèque de règlement à renvoyer à notre adresse postale :**

**Peintres et Sculpteurs Ternaysards - Château de la Porte - 4, montée St Mayol - 69360 Ternay**

Acceptation du règlement ci-joint : écrire « lu et approuvé » .....

date.....Signature :

## FACULTATIF

Nous prévoyons l'affichage d'un cartel à proximité de vos œuvres avec votre nom, et, si vous le souhaitez :

- Un petit texte de 3 ou 4 lignes (250 à 320 caractères) présentant votre démarche artistique  
**A renvoyer par mail (au format Doc), en même temps que les photos de vos œuvres.**
- Les jours et heures de votre présence au salon  
**Tableau ci-dessous à remplir et à nous retourner par courrier avec votre fiche de candidature.**

### PRESENCE AU SALON

Le tableau ci-dessous vous permet, si vous le désirez, d'indiquer votre présence au 47<sup>ème</sup> salon.

	dim. 9	lundi 10	mardi 11	merc.12	jeudi 13	vend. 14	sam. 15
10h-12h		fermé		fermé	fermé	fermé	fermé
14h30-16h30		fermé			fermé	fermé	
16h30-18h30							

	dim. 16	lundi 17	mardi 18	merc.19	jeudi 20	vend. 21	sam. 22	dim. 23
10h-12h		fermé	fermé	fermé	fermé	fermé	fermé	
14h30-16h30		fermé	fermé		fermé	fermé		
16h30-18h30								

## **REGLEMENT DU 47<sup>ème</sup> SALON D'AUTOMNE DE TERNAY – du 9 au 23 NOVEMBRE 2025**

### **ARTICLE 1**

Le Salon d'Automne des Peintres et Sculpteurs Ternaysards regroupe des artistes de toutes formes d'expression plastique : dessin, peinture, pastel, aquarelle, encre, gravure, sculpture en toutes matières, etc.... **sauf photos et arts numériques.**

### **ARTICLE 2 – INSCRIPTION**

**LES ŒUVRES NON SIGNÉES, OU COPIES D'ŒUVRES ET NE CORRESPONDANT PAS A L'ESPRIT DU SALON, NE SERONT PAS ADMISES. TOUTES LES ŒUVRES EXPOSÉES DOIVENT ÊTRE DISPONIBLES A LA VENTE.**

Le comité de sélection se réunira pour procéder au choix des œuvres, en fonction des emplacements disponibles et parmi les candidatures reçues avant le **31 AOUT 2025. Il se réserve le droit, après deux années d'exposition d'œuvres similaires, d'appliquer une année blanche.**

**La fiche de candidature ainsi que le règlement par chèque à l'ordre des peintres et sculpteurs Ternaysards doivent être renvoyés à notre adresse postale. En cas de candidature non retenue, le chèque sera détruit, sauf demande explicite.**

. **L'unité des styles, des thèmes et des formats contribuent à la sélection des œuvres.**

. La sélection se fera sur photos. Les œuvres dont les photos ne seront pas fournies ou de qualité insuffisante, seront refusées.

. **Les photos doivent être envoyées par mail à l'adresse : peintres.sculpteurs.ternaysards@gmail.com**

en les nommant impérativement sous la forme suivante : **NOM\_Titre.jpg** (ex. VANGOGH\_lestournesols.jpg) et en mettant en objet de votre mail « **photos salon d'automne** ». Les photos doivent être de bonne qualité. Chaque œuvre doit être visible entièrement et cadrée. Si l'envoi par mail est impossible, veuillez les joindre en tirage papier à votre dossier de candidature.

Il est possible de panacher tableaux et sculptures (dans la limite de 5 œuvres).

. En cas de vente : 10 % du prix de l'œuvre seront reversés à l'association sous forme de don.

Il appartient à chacun de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 3 – Dépôt des œuvres au Château de la Porte à Ternay**

. **Dépôt des tableaux** : mercredi 5 novembre 2025 de 17h à 19h ou jeudi 6 novembre 2025 de 10h à 12h,

. **Dépôt des sculptures** : jeudi 6 novembre 2025 de 15h à 18h (ou à défaut aux horaires des tableaux),

Chaque œuvre doit être munie d'un système d'accrochage efficace. Le nom de l'auteur et le titre de l'œuvre devront être mentionnés au dos. L'encadrement n'est pas obligatoire. Les sous-verres à pinces sont interdits. **Pour les sculptures, fournir des supports stables.**

. Chaque exposant se charge du transport de ses œuvres,

L'accrochage des tableaux et le positionnement des sculptures est assuré par l'Association.

L'association des peintres et sculpteurs Ternaysards, décline toute responsabilité en cas de vol, bris, détérioration etc... chaque exposant est libre d'assurer ses œuvres.

### **ARTICLE 4 – RETRAIT DES ŒUVRES**

En aucun cas les œuvres exposées ne pourront être retirées avant la fin de l'exposition. En cas de retrait par une tierce personne, avertir l'association.

**Horaire de retrait : dimanche 23 novembre 2025 à partir de 18h, si pas possible, lundi 24 novembre 2025 sur rendez-vous.**

### **ARTICLE 5 – PRIX DECERNES**

Les prix suivants seront remis lors du vernissage par un jury indépendant de professionnels et amateurs d'Art :

. **PRIX DU SALON**, pour l'œuvre jugée la meilleure toutes disciplines confondues,

. **1<sup>er</sup> PRIX, 2<sup>ème</sup> PRIX, 3<sup>ème</sup> PRIX** dans la catégorie peinture,

. **1<sup>er</sup> PRIX, 2<sup>ème</sup> PRIX** dans la catégorie sculpture.

Les prix suivants seront remis à l'issue du salon (dimanche 23 novembre 2025 à 18h) :

. **PRIX DU PUBLIC**

. **PRIX DU JEUNE PUBLIC**

Les artistes recevant le PRIX DU PUBLIC, le PRIX DU SALON ou un 1<sup>er</sup> PRIX, exposeront gratuitement l'année suivante.

### **Artistes HORS CONCOURS**

. les membres du C.A.

. Un artiste ayant reçu le prix du salon est hors concours pour les deux salons suivants,

Un artiste ayant reçu un 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> prix, ne peut recevoir qu'un prix supérieur au salon suivant,

Les invités d'honneur des 2 précédents salons, sont hors-concours, sauf pour les prix du Public.

Pour les prix du Public : les artistes ayant obtenu ce prix l'année précédente sont hors-concours.

**Tout participant accepte le présent règlement. Toutes les décisions des organisateurs seront sans appel.**

## **MEMO – 47<sup>ème</sup> SALON D’AUTOMNE DE TERNAY**

### **DATES ET HORAIRES D’EXPOSITION**

L’exposition se tiendra tous les jours, du dimanche 9 au dimanche 23 novembre 2025.

Le vernissage aura lieu le samedi 8 novembre 2025 à 18 h.

#### **Heures d’ouverture du salon :**

- Lundis, mardi, jeudis, vendredis de 16h 30 à 18h 30
- Mercredis et samedis de 14h 30 à 18h 30
- Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 14h 30 à 18h 30 (18h le dernier jour)

### **DEPOT DES TABLEAUX**

- Mercredi 5 novembre 2025 de 17h à 19 ou jeudi 6 novembre 2025 de 10h à 12h

### **DEPOT DES SCULPTURES**

- Jeudi 6 novembre 2025 de 15h à 18h (ou à défaut aux horaires des tableaux)

### **RETRAIT DES ŒUVRES**

- Dimanche 23 novembre 2025 à partir de 18h, si pas possible, lundi 24 novembre 2025 sur rendez-vous.

### **ENVOI PAR COURRIER**

- Fiche de candidature + chèque à l’ordre des peintres et sculpteurs ternaysards,
- La fiche de votre présence au salon (facultatif) ;

#### **Adresse postale :**

**peintres et sculpteurs ternaysards – château de la porte – 4, montée St Mayol - 69360 Ternay.**

### **ENVOI PAR MAIL**

- Photos de vos œuvres en les nommant impérativement sous la forme suivante :  
**NOM\_Titre.jpg**  
et en mettant en objet de votre mail « **photos salon d’automne** ». Les photos doivent être de bonne qualité. Chaque œuvre doit être visible entièrement et cadrée.
- Facultatif : texte de 3 ou 4 lignes (250 à 320 caractères) sur vos œuvres (au format Doc).

#### **Adresse mail :**

**[Peintres.sculpteurs.ternaysards@gmail.com](mailto:Peintres.sculpteurs.ternaysards@gmail.com)**